

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 27 (1901)  
**Heft:** 5

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin Technique de la Suisse Romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — PARRAISANT DEUX FOIS PAR MOIS

Rédacteur en chef et Editeur responsable : E. IMER-SCHNEIDER, Ingénieur-Conseil, GENEVE, Boulevard James-Fazy, 8

**SOMMAIRE :** Le tunnel du Simplon, par M. P. de Blonay, ing. (suite). — Mouvement des rochers dominant le Furcil, près Noiraigue. — *Chronique :* La XIII<sup>me</sup> assemblée générale de l'Association suisse des électriciens. — Résistance du béton suivant les différentes proportions de remplissage des vides des pierres ; Les moulages d'acier ; Chemins de fer ; Construction, travaux publics. — *Correspondance.* — Etat des membres de la Société neuchâtoise des ingénieurs et architectes.

## LE TUNNEL DU SIMPLON

par M. PIERRE DE BLONAY, Ing.

### Forces motrices

La force motrice nécessaire aux travaux de la *tête nord* est prise au Rhône en amont de Brigue, en dessous du village de Mœrel. La chute d'eau brute est de 52,15 m. et la chute utile de 44,60 m. La force effective aux turbines est de 2230 HP.

Le barrage, soit seuil, a 2 m. d'épaisseur (voir planche N° 7) ; il prend toute la largeur d'un des bras du Rhône et se trouve à la cote 739,0 m. L'eau traverse les vannes d'entrée pour pénétrer dans le canal de dérivation de 90 m. de long et 3 m. de large, canal muni d'un déversoir et d'une vanne de chasse. De là elle passe dans l'un ou

l'autre des deux bassins de 75 m. de long, placés parallèlement ; l'un, de 3 m. de large, est utilisé quand les eaux ne renferment pas de matières en suspension, soit en hiver ; l'autre, le bassin d'été qui a 12,50 m. de large, sert de bassin de décantation lorsque, comme au moment de la fonte des neiges, l'eau entraîne du sable et d'autres matières en grande quantité ; il est muni d'une vanne de chasse permettant de faire disparaître tout dépôt. Le fond des bassins est en pente de 2,4 % ; chacun d'eux a aussi son déversoir et aboutit séparément au canal d'amenée en ciment.

Une maison de garde, reliée téléphoniquement aux bureaux de l'Entreprise, a été construite dans le voisinage du barrage ; ce dernier est pourvu d'une échelle à poissons.

Les travaux, commencés en novembre 1898, étaient terminés le printemps suivant.

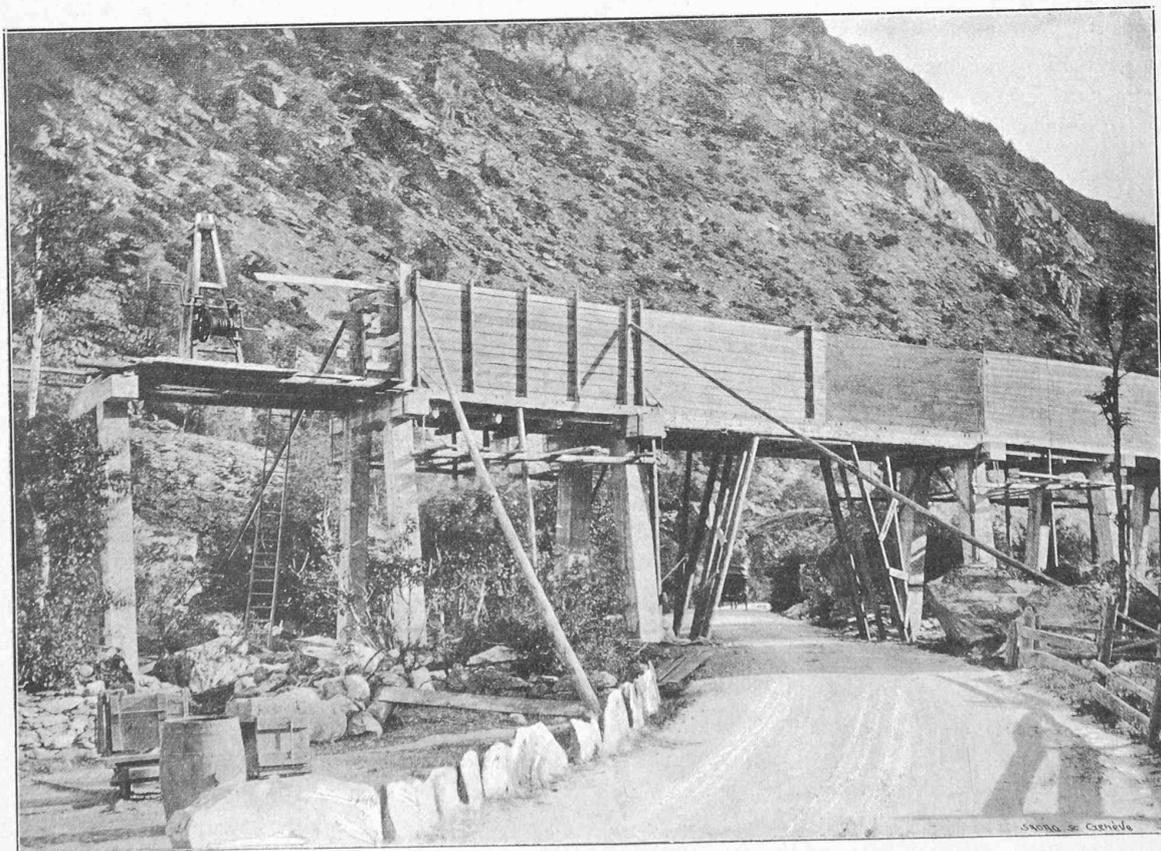


Fig. 1. — CONSTRUCTION DU CANAL EN CIMENT. (Travée de 10 mètres au passage de la route de la Furka).